



*Présentation du projet
d'itinéraire cyclable sur
la Combe de Gières*

03 JUILLET 2024



DÉROULÉ DE LA RÉUNION PUBLIQUE

1

Présentation du projet

Par Grenoble-Alpes Métropole et ses prestataires

2

Temps d'échange

Autour de vos questions, remarques, observations,

PRINCIPES D'AMÉLIORATIONS DE LA COMBE DE GIÈRES



LE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT

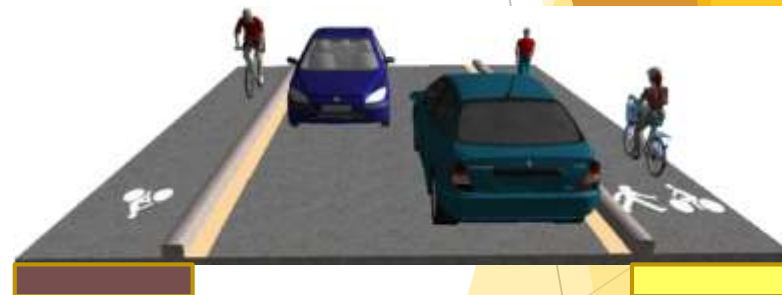
A LA MONTÉE :

- Une piste cyclable (ou un trottoir cyclable) continue protégée de la circulation par une bordure

A LA DESCENTE :

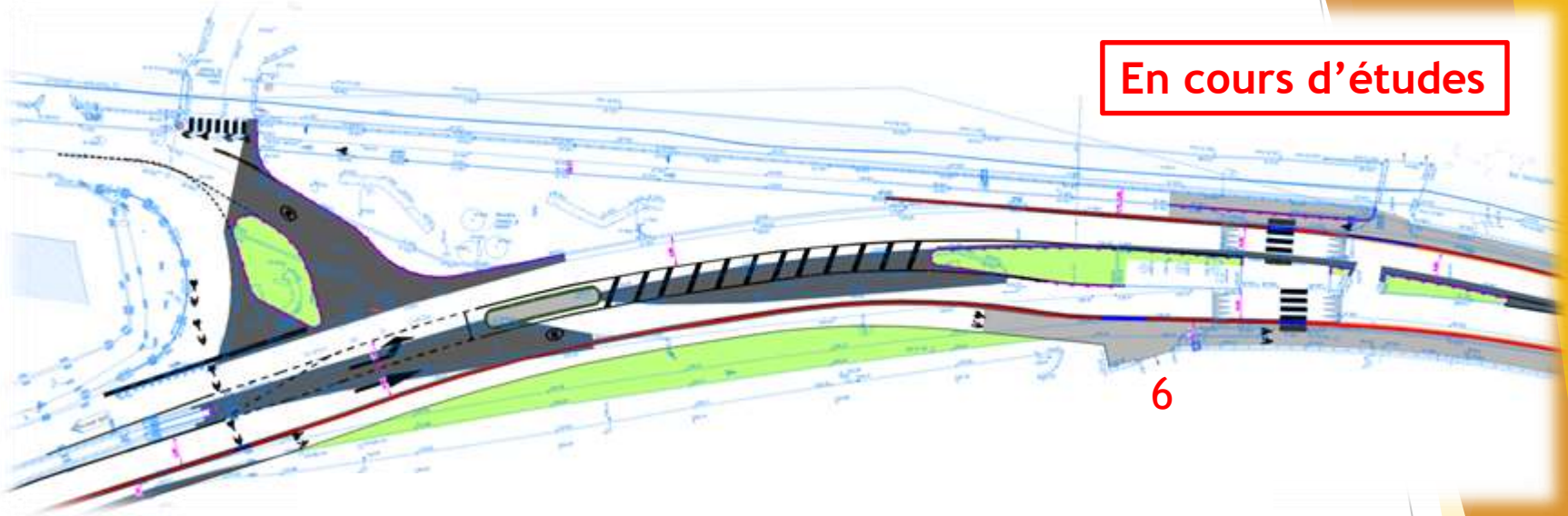
- Une bande cyclable dédiée lorsque l'emprise disponible dans la combe le permet
- Des sections mixtes cycles / véhicules plus sécurisées par une réduction de la vitesse sur ces sections à 30 km/h ou 50 km/h
- Des transitions entre bandes dédiées et section en mixité limitées (1 seule) et avec un marquage renforcé

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS



DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – CARREFOUR ROUTE DE VENON

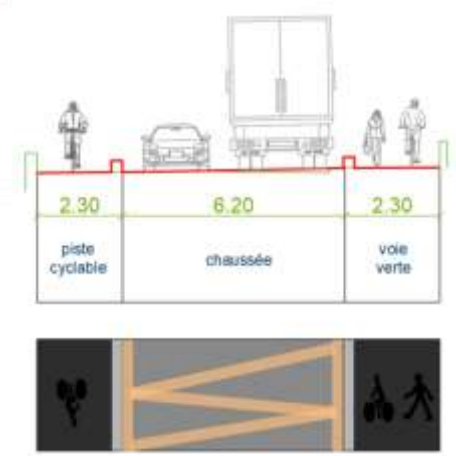
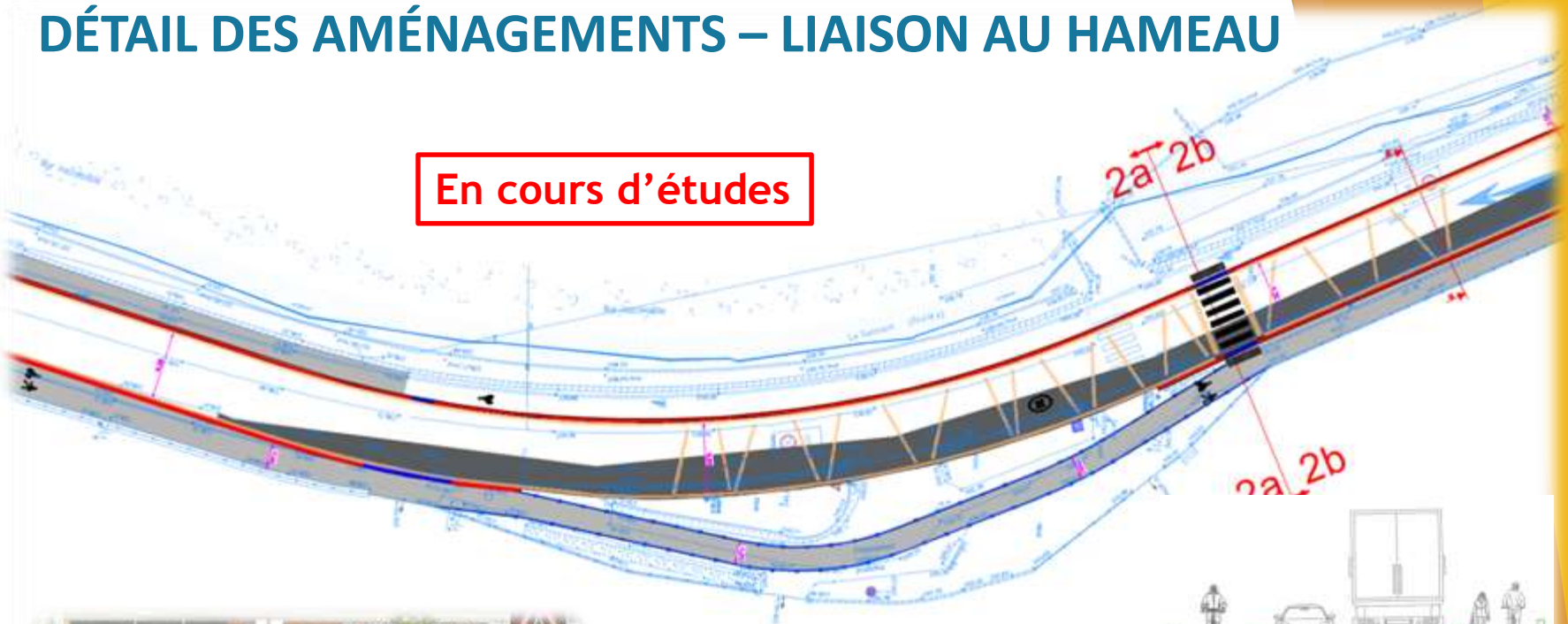
En cours d'études



- Un carrefour simplifié, plus urbain incitant à une réduction des vitesses
- Liaisons piétonnes et cyclables sécurisées jusqu'à la rue du repos

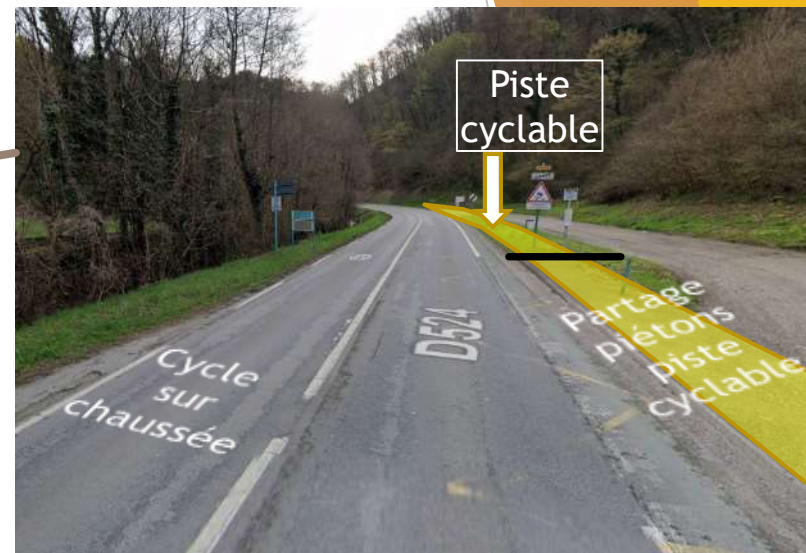
DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – LIAISON AU HAMEAU



En cours d'études



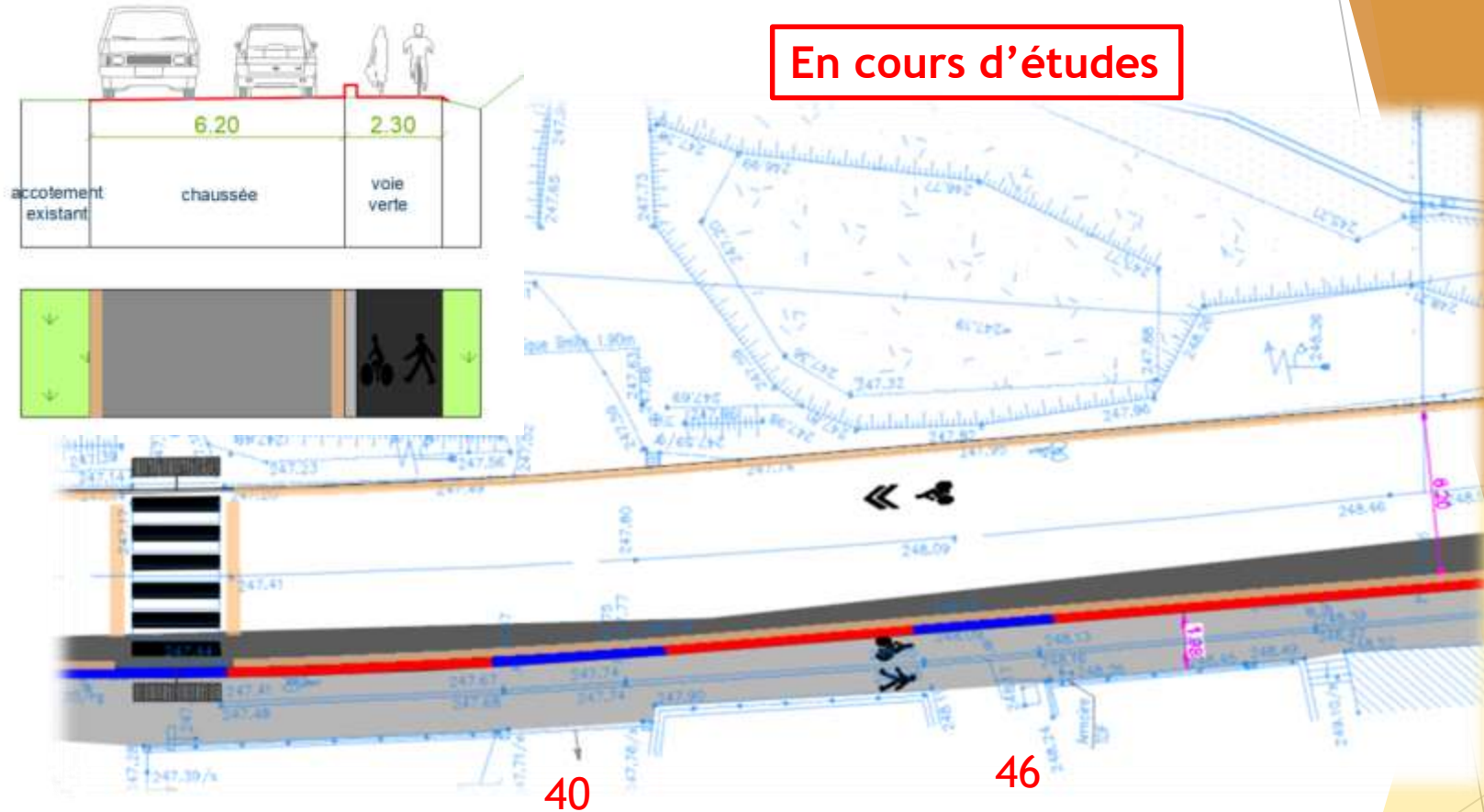
- Voie mixte cycles/piétons dans le sens montant séparée par une bordure (environ 2,00m de largeur)
- Voie cyclable séparée par une bordure dans le sens descendant
- Entrée de zone urbanisée marquée par des bandes en résine
- Chaussée de 6,20m de largeur

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – HAMEAU DE LA COMBE



-  AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES FEUX
-  CRÉATION DE QUAIS BUS

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – HAMEAU DE LA COMBE



- ➔ Voie mixte cycles/piétons dans le sens montant séparée par une bordure (environ 2,00m de largeur)
- ➔ Mixité cycles/piétons dans le sens montant
- ➔ Chaussée de 6,20m de largeur

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – HAMEAU DE LA COMBE



→ Création de quais bus en entrée du Hameau (Gières >> Uriage) dans les deux sens

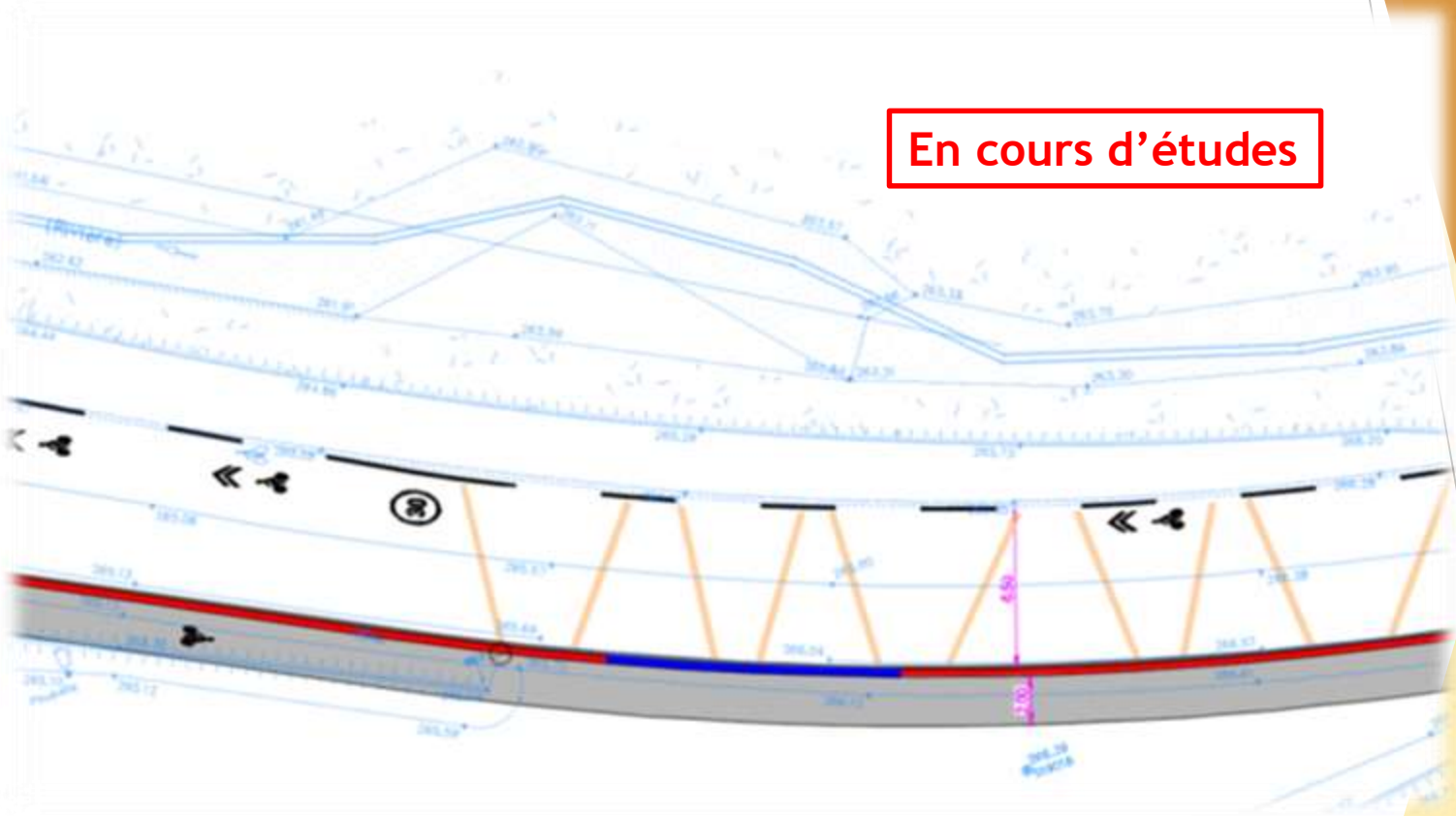
DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – HAMEAU DE LA COMBE



→ Création de quais bus en entrée du Hameau (Uriage >> Gières) dans les deux sens

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – HAMEAU DE LA COMBE

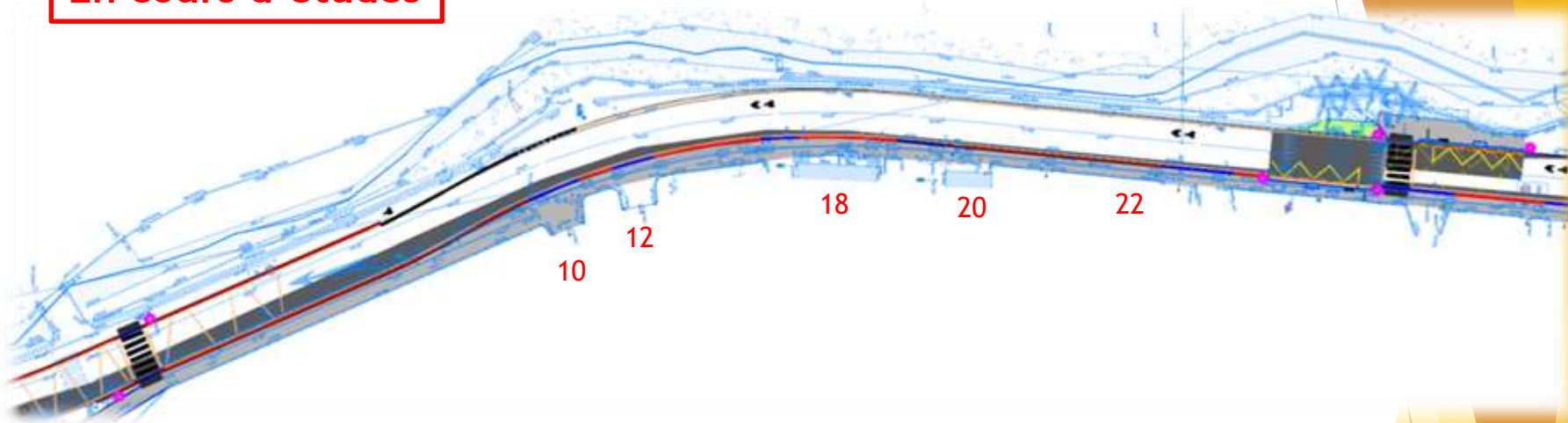
En cours d'études



→ Entrée de zone urbaine marquée par des bandes en résine transversales

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – HAMEAU DE LA COMBE

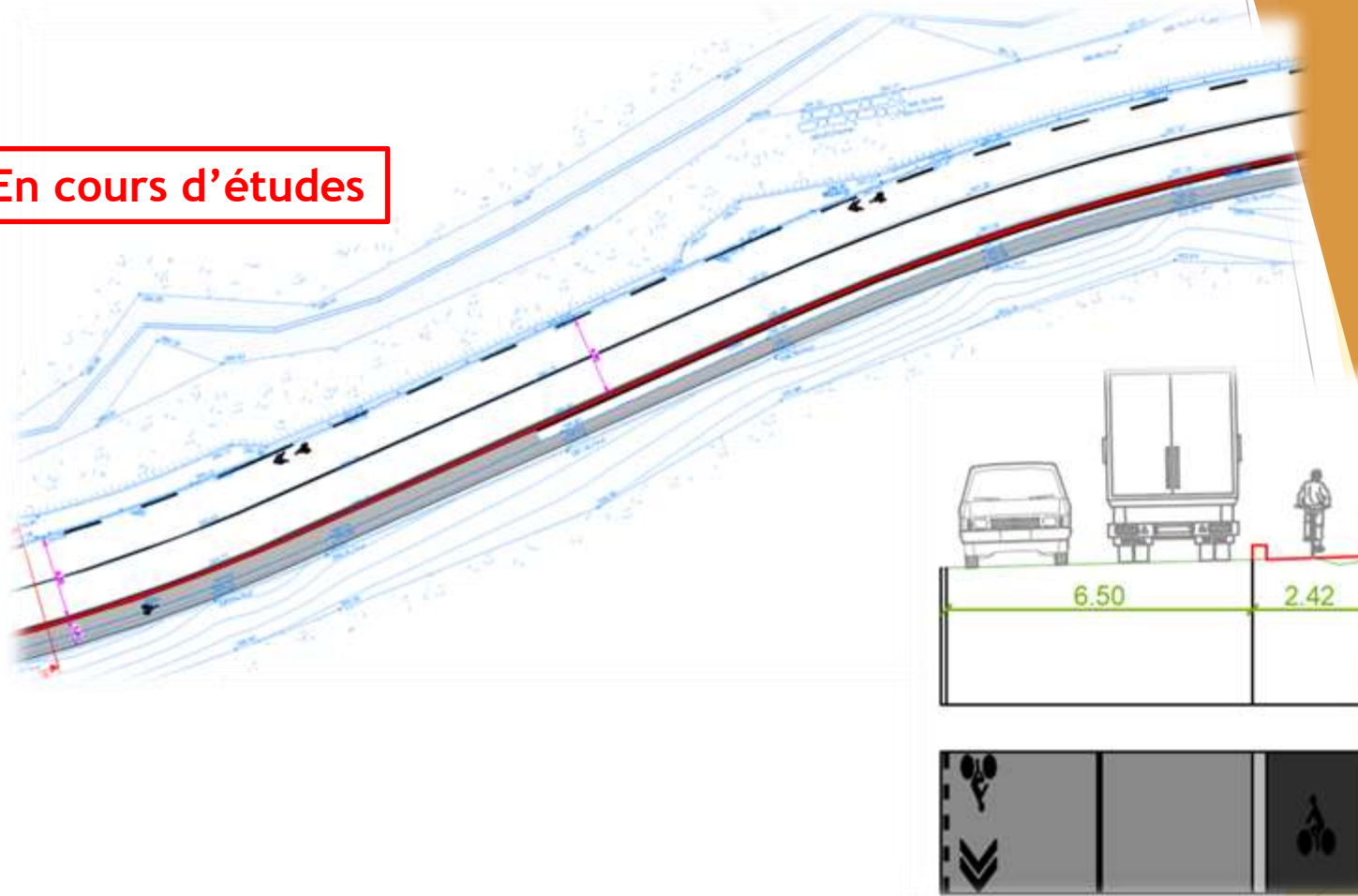
En cours d'études



- Maintien de feux sur l'entrée de la Combe
- Suppression des feux sur les entrées privées

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR NON URBANISE

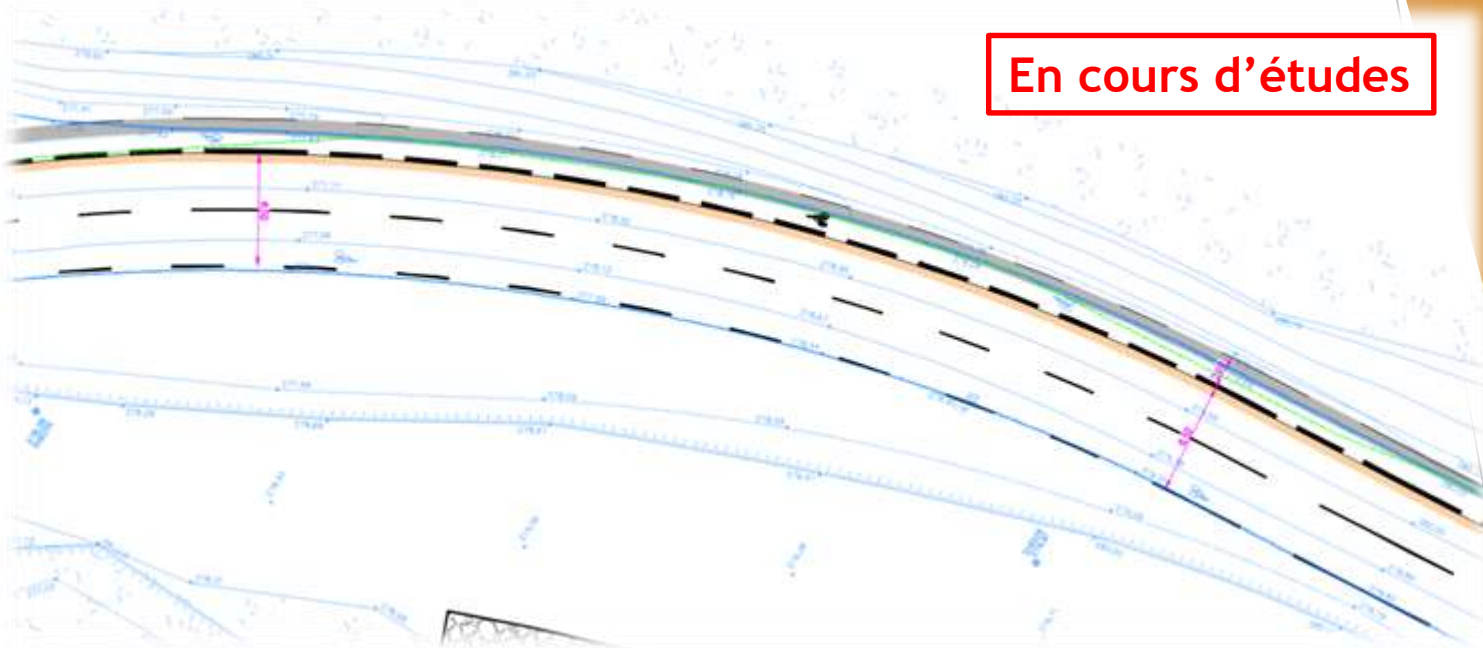
En cours d'études



- Piste cyclable montante séparée par une bordure (environ 2,00m de largeur)
- Mixité dans le sens de la descente avec pictogrammes cycles + chevrons
- Chaussée de 6,50m de largeur

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR NON URBANISÉ

En cours d'études



POINT PARTICULIER: Zone de l'ancienne route départementale

- Piste cyclable montante passant dans l'emprise de l'ancienne route départementale
- Création d'une bande cyclable sur environ 400m (environ 2,00m de largeur)
- Chaussée de 6,50m de largeur

DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS

50



DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS

